



AFP Général

Général; Économie et finance, mercredi 24 septembre 2003

Sciences Po Paris: polémique sur la réforme des droits d'inscription (PAPIER GENERAL)

Isabel MALSANG

PARIS (AFP) - Sciences Po Paris défie le système universitaire français en annonçant une réforme des droits d'inscription qui fait payer plus les riches pour essayer d'accueillir davantage d'étudiants issus de milieux modestes, jugée "scandaleuse" par le principal syndicat étudiant Unef (gauche).

Si le projet est accepté par le conseil d'administration fin octobre, les étudiants du prestigieux Institut d'études politiques de Paris acquitteront des frais d'inscription compris entre 0 et 4.000 euros, indexés sur les revenus de leurs familles, au lieu d'un droit d'inscription uniforme de 1.050 euros, payé actuellement par environ 80% des étudiants.

Cette grille de tarifs progressifs (0, 500, 1.000, 1.750, 2.500, 3.250, 4.000 euros), accompagnée d'un projet de relèvement massif des bourses et des aides au logement, serait une première pour un établissement universitaire, où la règle est l'égalité de tous les étudiants, selon les principes républicains propres à l'université française.

Le projet, dont les grandes lignes avaient été annoncées en mai, avait déjà suscité une levée de bouclier et une grève chez les étudiants.

Pour l'Unef, majoritaire et organisateur des protestations en mai avec le syndicat SUD étudiant, "ce projet scandaleux pose les jalons d'une privatisation d'un établissement ancré dans le service public et financé à plus de 75% par l'Etat".

Les étudiants font valoir que cela va à l'encontre de la démocratisation affichée:

"En faisant peser une part du financement sur les étudiants, la réforme ne sera +intéressante+ financièrement que si on en reste à un nombre élevé d'étudiants issus des milieux très favorisés".

Au delà, les étudiants contestataires y voient une préfiguration de ce qui risque de se passer à terme dans toutes les universités, si le projet de loi d'autonomie des universités, suspendu en juin, est finalement voté.

"ouragan"

Lundi, le ministre de l'Education nationale Luc Ferry a annoncé devant les parlementaires de l'UMP que ce projet, retiré in extremis au moment où les manifestations d'enseignants battaient leur plein, serait présenté au Parlement "dès le mois de juin" 2004.

"Il faut que nous permettions à nos universités d'avoir des politiques propres, des politiques actives (...) pour qu'elles soient concurrentielles vis-à-vis des étudiants étrangers par rapport aux universités américaines", a-t-il dit.

Le directeur de Sciences Po, Richard **Descoings**, dit "avoir bien conscience" que son projet "risque de créer un ouragan chez les étudiants" et explique qu'il va consacrer tout le mois d'octobre à l'expliquer.

Principal argument de la commission qui a élaboré ce plan, pilotée par l'économiste Jean-Paul Fitoussi: la nécessaire démocratisation de Sciences Po, qui n'accueille plus que des enfants de milieux aisés. Les élèves sont issus de familles dont le revenu médian correspond aux 7% des ménages les plus riches de France, a souligné M. Fitoussi.

"Tout étudiant en France doit savoir, s'il en a la capacité intellectuelle, qu'il pourra s'inscrire à Sciences Po avec le nouveau système", a-t-il dit. Le projet doit permettre à la fois une augmentation des ressources pour l'école et une augmentation du nombre d'étudiants issus de milieux modestes.

Selon les projections effectuées par la direction, avec le nouveau système, 20%

des étudiants ne paieraient pas de droit d'inscription (comme actuellement), 12% paieraient 500 euros, 7% 1.000 euros, 11% 1.750 euros, 13% 2.500 euros, 8% 3.250 euros et 29% 4.000 euros.